



SICASIL

NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cannes, le 28/01/2014

VŒUX DU PRESIDENT DU SICASIL 2014

Un nouveau cycle vertueux de la gestion de l'eau

Plus de 110 élus et représentants des pouvoirs publics, des associations environnementales, des entreprises et des partenaires du SICASIL étaient présents, ce mardi 28 janvier 2014 à l'occasion des vœux donnés par le Président du syndicat intercommunal de l'eau potable de l'agglomération cannoise.

Après avoir présenté le bilan de l'année écoulée qui a permis au SICASIL d'afficher sa solidité pour un service de l'eau toujours plus qualitatif au juste prix, David Lisnard a partagé à l'occasion de la cérémonie des vœux les orientations de l'action du service public avec l'ensemble de ses invités pour cette nouvelle année.

En 2014, le SICASIL se mobilisera en amorçant un nouveau cycle de gestion toujours plus vertueux pour préserver durablement les ressources en eau.

Le SICASIL conduira en 2014, à l'instar des années précédentes, un programme soutenu de travaux pour garantir la durabilité du service public.

Le SICASIL portera l'indispensable changement des comportements pour l'atteinte des objectifs grâce à la sensibilisation des usagers.

Contact presse :
Sylvie JOFFRE
04 93 90 54 54

sylvie.joffre@sicasil.com

I. Bilan 2013 : un service public solide et fiable

C'était annoncé, 2013 a été dans le bassin cannois l'année d'un service public de l'eau potable toujours aussi exemplaire et innovateur garantissant à tous les usagers du bassin cannois une eau potable d'excellente qualité au juste prix.

1- Un service public fidèle à ses engagements

En 2013, le SICASIL a maintenu le cap de ses exigences en poursuivant **sa politique patrimoniale des infrastructures d'eau potable** au service des usagers. A l'instar des années précédentes, le syndicat a consacré toute son énergie à la qualité du service public et la sécurisation du réseau de distribution de l'eau potable.

1.1) Des investissements pour la fiabilité et la sécurité

✓ Pour l'eau potable

Le SICASIL a maintenu sa politique d'investissements avec la réalisation d'un programme de travaux de modernisation du service de l'eau pour un montant de **5,8 millions d'euros**, au travers des principales opérations suivantes :

- l'amélioration de la qualité de l'eau avec la couverture des bassins de l'usine de filtration de Châteauneuf ;
- le renouvellement en mars et novembre 2013 de 390 mètres de canal de la Siagne à Mouans-Sartoux et Mougins, avec reprise de murs de soutènement ;
- le renouvellement en avril 2013 de 475 mètres de canal du Loup à Châteauneuf et au Bar sur Loup ;
- l'amélioration des conditions de desserte par le renforcement et l'extension du réseau de distribution d'eau potable par la pose de 4,8 km de nouvelles conduites.

En complément des investissements réalisés par le syndicat, le délégataire (Lyonnaise des Eaux) a effectué dans le cadre de ses engagements contractuels **6,3 millions d'euros** de travaux.

Au total, ce sont 12,1 millions d'euros qui ont été investis en 2013 sur nos infrastructures d'eau potable.

✓ Pour les énergies renouvelables

Le SICASIL a poursuivi le déploiement des équipements de production d'électricité pour un montant d'investissement de 850 000 euros.

Avec les travaux de sécurisation de l'usine de production d'eau potable de Châteauneuf, le syndicat a finalisé son programme d'équipement **de panneaux photovoltaïques** des installations de production d'eau potable.

Ce programme aura permis, in fine, la pose de **2500 m²** de panneaux pour une production de **400 MWh/an**, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle en électricité de 200 foyers.

En outre, en 2013, le syndicat a **engagé les travaux** de construction de sa **quatrième microcentrale hydroélectrique**. Située sur le canal du Loup au niveau du brise charge de **St Mathieu à Grasse**, la turbine d'une puissance de 220 KW permettra de produire **900 MWh** par an, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle en électricité de 450 foyers.

1.2) L'exercice de sa nouvelle compétence, la défense contre l'incendie.

Le SICASIL exerce, depuis le 1er janvier 2013, la compétence « **Défense extérieure contre l'incendie (DECI)** » en lieu et place des communes d'Auribeau sur Siagne, Cannes, Mougins, Pégomas, la Roquette sur Siagne, Théoule sur Mer et Vallauris (cf. Arrêté préfectoral du 31 octobre 2012 modifiant les statuts syndicaux).

Ce transfert de compétence répond à deux objectifs principaux :

- optimiser le service grâce à une coordination directe des investissements et à **un interlocuteur unique** pour les services du SDIS 06 ;
- réaliser des **économies** d'échelle en investissement, via la programmation pluri annuelle, qui permet de mettre en place les procédures d'achat public adéquates, et en fonctionnement, grâce à une mise en concurrence globale concernant l'entretien d'un parc d'environ 2 000 hydrants.

1.3) Un service public de l'eau solidaire

En 2013, le SICASIL a engagé un nouveau **partenariat** avec **Action contre la Faim** pour soutenir un **projet d'amélioration de l'accès à l'eau de 4000 habitants** du District de Kupang, situé sur **l'Île de Timor en Indonésie**.

En outre, le SICASIL a apporté **son soutien immédiat** aux populations sinistrées des **Philippines** en aidant une intervention d'urgence dirigée par Aquassistance en partenariat avec ACF. Cette intervention a permis l'acheminement de trois unités de production d'eau potable pour alimenter **16 000 personnes**, dans la semaine suivant la catastrophe.

2 - Un service public Eco-responsable

Conscient des enjeux de l'eau et des obligations qui sont les siennes pour la préservation de l'environnement, le SICASIL a orienté son action au service des usagers et de l'environnement en **renforçant sa politique de gestion rigoureuse des ressources financières et naturelles** du syndicat.

Ainsi pour anticiper les évolutions règlementaires et compenser l'augmentation des débits réservés des cours d'eau, le syndicat a engagé de nouveaux projets et de nouvelles réflexions pour réaliser de **nouvelles économies d'eau et d'énergie**.

2.1°) L'exemplarité par de nouvelles économies

✓ Des économies de moyens, donc financières

Engagée depuis deux ans, la mise en commun avec le SIAUBC des moyens techniques et humains des services de l'eau et de l'assainissement du bassin cannois a permis de rationaliser l'action publique en faisant des économies d'échelle.

Avec la nouvelle organisation intercommunale, adoptée en décembre 2012 par le Préfet, et le maintien des deux structures syndicales, la mutualisation des syndicats d'eau et d'assainissement constitue une véritable valeur ajoutée au service des communes et des usagers avec l'assurance d'une gestion concertée et transversale des problématiques de l'eau pour répondre aux enjeux du territoire.

✓ Des économies d'eau et d'énergie

La **préservation des ressources naturelles** a toujours constitué une **priorité des missions du SICASIL**. A ce titre, le SICASIL a engagé dès 2001 une **politique de gestion économe de l'eau**, et a fixé en 2005 des **objectifs quantitatifs ambitieux** dans le contrat de délégation de service public pour **améliorer le rendement du réseau** d'eau potable : avec un rendement de réseau de 80 % et un indice linéaire de perte de 12m³/j/km.

Ces **objectifs ont été renforcés** dans le cadre des nouveaux accords conclus avec notre délégataire Lyonnaise des Eaux, en juin 2011 avec **l'avenant n°6** au contrat, **portant l'objectif de rendement de réseau à 85 % d'ici 2015** (bien supérieur au taux moyen national des services d'eau de 75 %).

Ces nouveaux objectifs vont permettre au service public de l'eau potable de limiter les prélèvements au milieu naturel de 1,5 millions de mètres cubes supplémentaires aux 3 millions de mètres cubes d'économie d'eau déjà acquis depuis 2005, soit une économie équivalente à la consommation moyenne annuelle d'une ville de 100 000 habitants.

Enfin, la **gestion du réseau d'eau potable** est **réalisée** par le SICASIL dans un souci permanent **d'économies d'énergie**. Parallèlement à la production d'électricité d'origine renouvelable, le SICASIL veille en période hivernale, au fonctionnement en régime minimum des ouvrages de production et de distribution d'eau potable. En adoptant le 23 novembre 2012 la **charte d'engagement Ecowatt**, le SICASIL appelle son personnel, ses partenaires et les usagers du service public de l'eau potable à **adopter « les bons gestes » de consommations électriques aux heures de pointe**.

Ce nouvel engagement a permis au service public de l'eau potable d'être récompensé le 15 novembre dernier par un **trophée éco-citoyen** par le Conseil Général des Alpes-Maritimes dans le cadre du Plan climat Energie du département.

2.2°) La créativité par de nouveaux engagements de préservation des ressources en eau

✓ Premières créations du Parc intercommunal du canal de la Siagne

En parallèle de la procédure administrative de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du canal de la Siagne, le SICASIL a engagé un projet phare pour la protection de la qualité de l'eau et la mise en valeur du canal de la Siagne : la **création du Parc Intercommunal du canal de la Siagne**.

Tout est parti d'une idée originale du SICASIL : créer une **trame verte reliant la montagne à la mer** depuis les sources de la Siagne jusqu'à Cannes. **Sa concrétisation progressive garantira une protection optimale de la ressource en eau par l'appropriation et la responsabilité du public à travers ce bien précieux partagé.**

A cet effet, le SICASIL a défini un programme pluriannuel d'aménagements paysagers et de sécurité, adopté en comité de pilotage le 18 janvier 2013, en partenariat avec l'ensemble des communes, institutions et opérateurs privés.

Ce programme consiste à sécuriser et embellir par des aménagements paysagers des emprises foncières du canal gérées par le syndicat et propriété de la Ville de Cannes sur tout le linéaire de plus de 44 km.

Les travaux sont réalisés grâce à un budget annuel de 300 000 euros, mis à la charge du délégataire, Lyonnaise des Eaux, dans le cadre de l'accord conclu en juin 2011 avec l'avenant n°6 au contrat de délégation de service public et de la participation des partenaires et des éventuelles aides accordées au projet.

La démarche proposée repose simplement sur le volontariat et le mode conventionnel avec les différentes communes qui auront en charge l'entretien de la promenade et de ses équipements.

En 2013, deux portions du Parc intercommunal du canal de la Siagne ont été **aménagées pour l'ouverture au public** :

- entre l'avenue Ziem et le réservoir de la Californie à Cannes, inaugurée le 22 février 2013 ;
- entre l'avenue Saint Basile et l'usine de Nartassier à Mougins, en cours de travaux.

✓ **Nouvelles actions de communication**

En 2013, le SICASIL s'est fortement mobilisé en partenariat avec la Lyonnaise des eaux pour sensibiliser les habitants aux missions du service public d'alimentation en eau potable du bassin cannois.

Le thème de la communication retenu pour l'année 2013 a porté sur la **qualité de l'eau distribuée et ses bienfaits sur la santé**, au travers notamment de deux opérations phares :

- la **8^{ème} édition de la Fête du canal de la Siagne**, ouverte à tous et gratuite, a permis de rassembler de nombreux participants autour d'activités sportives, ludiques, et pédagogiques à la **découverte de notre source de bien être** ;
- **une nouvelle campagne de valorisation de l'eau du robinet « Santé ! »** à l'occasion de la **semaine nationale du goût** entre le 14 et le 20 octobre 2013.

Cette campagne d'affichage a permis de rappeler **l'importance de l'eau du robinet dans notre quotidien et ses bienfaits sur notre santé**. L'ouverture du robinet fait depuis longtemps partie de nos gestes ordinaires à tel point que l'on en oublie l'origine de l'eau et toutes ses qualités. En effet, l'eau du robinet du bassin cannois est **d'excellente qualité et 100 % conforme aux normes réglementaires**. Elle possède des qualités nutritionnelles et gustatives comparables à celles de certaines eaux minérales en bouteille. Elle est disponible 24h/24 et coûte 100 à 400 fois moins cher que n'importe quelle eau embouteillée. Elle constitue donc la boisson idéale du quotidien.

La **campagne de communication** s'est déclinée en six illustrations originales mettant en scène l'eau du robinet dans diverses situations de la vie quotidienne, consommée à l'heure des repas ou pendant une activité sportive et par toute la famille.

II. 2014 : Amorce d'un nouveau cycle vertueux (L'eau en partage, durablement nôtre).

L'année 2014 sera indéniablement une **année marquante pour le service public de l'eau potable** du bassin cannois.

L'eau sera, en effet, au **cœur des débats** cette année et ce sous toutes ses formes de gouvernance, qu'il s'agisse du petit cycle ou du grand cycle de l'eau.

Ainsi, s'agissant des services publics d'eau et d'assainissement qui constituent le petit cycle de l'eau, de **nouvelles échéances** modifieront les équipes dirigeantes qui à leur tour prendront de **nouveaux engagements**.

En ce qui concerne le **grand cycle de l'eau**, 2014 verra l'émergence d'une **nouvelle compétence** relative à la **gestion des milieux aquatiques** qui selon les dernières écritures du projet de loi de la décentralisation serait confiée aux communes et intercommunalités.

En outre, localement, les études en cours sur la définition des débits minimums biologiques des cours d'eau - pour répondre aux échéances de la Directive Cadre Européenne de 2015 - conditionneront les règles de gestion de l'eau qui seront adoptées par le **SAGE de la Siagne**.

Le SICASIL se **mobilisera donc pleinement pour préparer ce nouveau cycle** qui sera **toujours plus vertueux** afin de répondre aux différents enjeux de l'eau sur notre territoire pour préserver la qualité de l'eau, garantir la durabilité du service et sensibiliser pour conduire le changement par chacun d'entre nous.

1-Préserver durablement les ressources en eau en partageant les usages

- ✓ **Protéger l'eau à la source et mettre en œuvre les débits réservés**

En 2014, le SICASIL engagera la **dernière régularisation administrative** de protection de la qualité **des captages** avec la déclaration d'utilité publique des **périmètres de protection du canal de la Siagne**.

Cette démarche sera totalement concertée avec l'ensemble des communes traversées par le canal de la Siagne de même que l'ensemble des membres du comité de pilotage au premier rang desquels l'association de sauvegarde de la Siagne et de son canal. Des réunions publiques seront organisées dans chacune des communes concernées préalablement à l'engagement des enquêtes publiques.

En outre, l'année 2014 sera marquée par la **mise en œuvre de l'augmentation des débits réservés** au droit de ses trois prises d'eau en rivière conformément aux exigences réglementaires en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

✓ Contribution à l'élaboration collective du SAGE de la Siagne

Le SICASIL participera **activement** à la **construction collective du SAGE de la Siagne**, conformément au rôle précurseur que le syndicat a assuré dans ce domaine et aux exigences européennes pour l'atteinte des objectifs de qualité à l'horizon 2015.

Il apportera **ses connaissances de gestion des ressources en eau et de production d'eau potable** à l'échelle du territoire de **l'ouest des Alpes-Maritimes** pour contribuer à la co-construction du SAGE de la Siagne.

Le syndicat continuera d'être force de propositions pour préserver durablement les ressources en eau en optimisant la gestion des ressources en eau existantes grâce aux économies d'eau en luttant contre les fuites, en optimisant l'utilisation partagée de la réserve de saint Cassien et en développant des ressources en eau alternatives à l'instar de la réutilisation des eaux usées.

2-Investir pour garantir la durabilité du service en partageant les charges

✓ Fiabiliser et sécuriser la qualité du service public

Le SICASIL s'attachera à **poursuivre avec efficacité** ses missions de base que sont :

- son rôle **d'autorité délégente** en exerçant le contrôle des prestations et du respect des engagements du délégataire, chargé de l'exploitation et de l'entretien des ouvrages ainsi que du renouvellement des équipements techniques des usines et des réseaux.

- sa vocation de donneur d'ordre en tant qu'autorité organisatrice du service public, **maître d'ouvrage des nouveaux équipements** tel que le renforcement des capacités de stockage ou de desserte en eau, et le renouvellement des canaux de la Siagne et du Loup.

A cet effet, le syndicat **conduit chaque année un programme conséquent de travaux**, tant sur ses conduites nourricières que sur ses réseaux d'eau potable, **afin de ne pas en reporter la charge sur les générations futures** et ce pour transmettre un patrimoine hydraulique de qualité et durable.

Ainsi, ce sont **5,35 millions d'euros** qui seront consacrés à la **fiabilité**, la **modernisation** et la **sécurisation du service public de l'eau potable** en 2014. Ces investissements sont entièrement financés par le syndicat **grâce à ses réserves financières**. Cette année encore, la **solidité budgétaire** du SICASIL lui permet de ne pas avoir recours à l'emprunt.

En outre, le syndicat réalisera près de **160 000 euros de travaux pour le renouvellement et l'extension du parc des hydrants** dans le cadre de l'exercice de sa nouvelle compétence, depuis le 1er janvier 2013, de **Défense contre l'incendie**.

✓ Préparer les conditions d'autosuffisance énergétique

En 2014, le SICASIL finalisera son programme de développement d'énergies renouvelables initié en 2006. Fin février, le syndicat procédera à la **mise en service de sa quatrième microcentrale** installée sur le canal du loup au brise charge de Saint Mathieu à Grasse. En outre, une cinquième microcentrale sera déployée au niveau du réservoir de Terre Blanche en limite de Mouans Sartoux et de Pégomas.

A terme, la production annuelle d'électricité du parc des équipements photovoltaïques et hydroélectriques s'élèvera à près de 3500 MWh/an, soit l'équivalent de **60% de la consommation électrique annuelle** nécessaire au fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau potable du syndicat.

Le SICASIL contribuera ainsi efficacement aux **objectifs de réduction des gaz à effet de serre** et à **l'adaptation au changement climatique**.

3- Sensibiliser pour conduire le changement en partageant les connaissances

✓ Informer pour favoriser la responsabilisation individuelle

Ouvrir les berges du canal de la Siagne au public constitue un véritable défi engagé par le SICASIL en partenariat avec les communes pour **sensibiliser les habitants du bassin de vie à l'importance de l'eau et sa rareté**. Une signalétique a été tout spécialement conçue pour rappeler ou expliquer l'historique de l'ouvrage d'une part et sa fonction nourricière en tant que ressource en eau principale de l'ouest des Alpes-Maritimes.

En 2014, de nouvelles réalisations seront ouvertes au public avec notamment :

- la **promenade de la chapelle Notre-Dame de Vie** entre l'avenue St Basile et le Hameau du Guillet (2,3 km) ;
- **l'aménagement du réservoir de la Californie** qui offrira un point de vue remarquable sur la baie de Cannes et les Iles de Lérins, destination finale de la goutte d'eau de la Siagne.
- la définition d'aménagements en partenariat avec la Ville de Grasse pour une nouvelle promenade entre la Chapelle Saint Mathieu et le quartier de Plascassier en limite de Mouans Sartoux.

✓ **Sensibiliser pour optimiser les modes de consommation**

En 2014, le SICASIL mettra en œuvre de **nouveaux outils de sensibilisation** pour préparer l'indispensable changement des comportements des usagers en faveur **d'une utilisation économe de l'eau** sur notre territoire.

A ce titre, le SICASIL en partenariat avec son délégataire Lyonnaise des Eaux engagera de nouvelles **actions de communication** sur le **thème du cinéma** pour **mettre en lumière** les métiers de gestion de **l'eau**, les enjeux qui nous attendent et les défis à relever. L'eau sera la vedette et non plus le produit banalisé qui coule tout simplement du robinet pour inciter tout un chacun à ne pas la gaspiller et ainsi la protéger.

Enfin, le syndicat **poursuivra le programme de recherche** engagé auprès de 700 familles du quartier du Petit Juas à Cannes en 2013 - en partenariat avec le SIAUBC, la ville de Cannes et l'ADEME - pour évaluer les économies d'eau ou la réduction de la production de déchets résultant d'un accompagnement personnalisé. Selon les résultats, une application smartphone et/ou internet pourrait être développée pour une expérimentation à plus grande échelle.

L'année 2014 sera une **année de transition qui verra l'amorce d'un nouveau cycle de la gestion locale de l'eau**. Le SICASIL contribuera activement à **la construction collective du SAGE de la Siagne** pour garantir à court terme **l'atteinte des objectifs de qualité** nécessaires à la préservation des milieux aquatiques et à moyen et long termes l'adaptation au changement climatique.

**Relevons ensemble les enjeux de l'eau pour
construire durablement notre avenir,**

**autour de notre source de vie, ciment de notre
territoire.**

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !